COMMUNE DE Hoerdt

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 Octobre 2026

Date de la convocation : 14 septembre 2026 *transmise le :14 septembre 2026*

Membres élus : 27 *en fonction : 27* *présents : 20*

Sous la présidence de Monsieur Mathieu TAESCH, Maire

En présence de *MAECHLING Caroline, MISCHLER Guy, DEBRIE Béatrice, RIEDINGER Claude, GRATHWOHL Mélanie, BOPP Olivier, ENRICI Marie-Claire, BILGER Denis, MISCHLER Stéphane, KLEIN Alain, ECKERT Sylvia, MAGNUS Patrice, BISCHOFF Véronique, RIEDINGER Joanne, RIEGEL David, MARTZ Anne-Hélène, OFFERLE Cyrille, GRATHWOHL Nathalie, FUCHS Denis, GEISSLER François*

Excusé ayant donné procuration : *GRASSER Laëtitia à ECKERT Sylvia, RIEDINGER Marisa à BISCHOFF Véronique, DAUGER Thomas à MISCHLER Guy, Christophe KOEHL à RIEGEL David, Florence NOBLET à GEISSLER François, Hélène ARNDT à GRATHWOHL Nathalie*

Secrétaire de séance : *Patrice MAGNUS*

2026 087 Vie associative - Convention avec le Bar des Sports du CCH

Considérant la nécessité de définir les relations entre la commune et l'association du Bar des Sports du CCH ;

Considérant qu'il convient de préciser, dans le cadre d'une convention, les conditions d'utilisation des locaux et des équipements mis à disposition, ainsi que les engagements respectifs des parties ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Approuve** les termes de la convention avec le Bar des Sports du CCH, définissant les relations entre la commune et l'association ainsi que les conditions d'utilisation des locaux et des équipements mis à disposition.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Pour extrait conforme à Hoerdt, le 5.11.26
Publié le 5.11.26
Transmis à la Préfecture le 5.11.26
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Patricia Negrus

Le Maire
Mathieu TAESCH

MAIRIE DE HOERDT
67720